

LE LAC CHAMBON

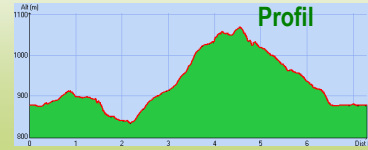
Durée : 2h15

Longueur : 7,5 km

Balisage : 

Altitudes : 832/1069 m

Dénivelé cumulé: 290 m



Accès au départ :

De Murol (37 km au SO de Clermont-Ferrand), aller vers le lac Chambon. Parking à la « plage de Murol ». Le panneau de départ est devant la passerelle.

Descriptif :

Départ : Emprunter la passerelle, traverser la plage. Au bout de celle-ci, tourner à gauche et poursuivre jusqu'à l'intersection au sommet de la côte.

1 – Aller à gauche en direction de la stèle et prendre le premier chemin à droite. Après le réservoir, obliquer sur la droite, passer devant le panneau signalétique « Le Tartaret », et descendre à droite les marches en rondins du sentier. Au bas de l'escalier, descendre à droite (*vue sur le château de Murol*) et aller jusqu'à la route.

2 – La traverser, aller à droite sur quelques mètres, prendre l'escalier à l'angle du mur et poursuivre en direction de l'office de tourisme. Le laisser à droite, contourner l'aire de jeux et descendre l'escalier qui débouche sur une rue commerçante. Tourner à gauche, puis descendre à droite devant la poste, pour remonter sur la rue commerçante. Obliquer à gauche, passer le pont sur la Couze, suivre la route à droite sur 20 m, la traverser pour monter la rue de Levat qui longe le musée de la Maison des Peintres. Suivre « direction château ». Au parking, monter à gauche puis, au bâtiment des toilettes, continuer à gauche jusqu'à la route.

3 – Traverser et monter à gauche direction « Dent du Marais » jusqu'au panneau de panorama. Continuer sur la ligne de crête jusqu'à un chemin que l'on prend à gauche. Rester sur la ligne de crête toujours à gauche (*point de vue sur les puys de l'Angle, du Sancy et la vallée de Chadeufour*). Descendre jusqu'au panneau « Dent du Marais », prendre à droite la direction « la Mouta » et descendre jusqu'au village. Tourner à gauche puis suivre la direction « Lac Chambon ». Au carrefour suivant (Roche Blanche) descendre en face jusqu'à la route longeant le lac. La traverser et prendre en face le sentier en bordure du lac (direction « plage de Murol »).

